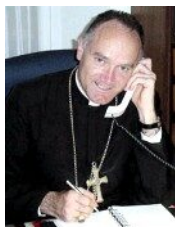


Lettre n° 66 de Mgr Bernard Fellay aux Amis et Bienfaiteurs de la FSSPX de juin 2004

Publié le 18 juin 2004 · Mgr Bernard Fellay · 6 min de lecture



Chers amis et bienfaiteurs,



omme nous aimons pouvoir vous communiquer de temps en temps nos joies apostoliques ! En effet, que de miracles de la grâce nous pouvons admirer chaque jour qui passe. Sachons remercier le Dieu Tout Puissant, soyons pleins de reconnaissance pour les bienfaits que nous octroie l'intercession du Cœur Immaculé de Marie. La vie de la Fraternité est vraiment un miracle permanent, nous osons le mot. Il exprime l'intervention de Dieu dans notre petite histoire, l'intervention de Notre Dame, des saints anges, de tout ce monde qui nous entoure, qui nous veut du bien, nos amis du Ciel, que nous ne voyons pas et à qui nous pensons malheureusement si peu, alors qu'ils sont si proches, si prêts à nous aider, si efficaces ! Ils sont bien réels, ils font bien partie de notre histoire et leur secours parfois tangible nous force à accepter cette merveilleuse réalité de la communion des saints. Lorsque nous comparons nos propres forces et les résultats de nos efforts, nous sommes bien obligés de confesser que cela ne vient pas de nous. Tant et tant d'édifices nouveaux, de chapelles, un peu partout dans le monde, aux Philippines, en Inde, en Amérique du Sud, du Nord, en Europe, à l'Est, sont aussi le signe d'une impressionnante vitalité de la grâce. L'expérience nous a enseigné que même l'opposition du clergé que nous rencontrons de manière plus forte dans les régions où nous sommes établis depuis relativement peu de temps sert pour la bonne cause. « Tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu. »

Nous aimerions aussi partager avec vous quelques soucis et peines.

Tout d'abord en Ukraine. Ces derniers mois, les prêtres que nous soutenons à travers la Fraternité saint Josaphat ont eu à subir les assauts furieux de leur évêque, le cardinal Husar. Ce dernier a fulminé par la voie des ondes la grande excommunication contre le Père Wasil et ses compagnons. Parce qu'il s'est associé à un mouvement schismatique...

Cette censure, la plus grave que l'on puisse trouver dans le droit oriental, fut portée sans procès préalable. Après le recours du Père à Rome, le cardinal s'est mis en peine de commencer à suivre les dispositions du droit. Le tout consistait pour lui à compléter le vide juridique justifiant la sentence déjà prête et déjà portée. Nihil novi sub sole.

Bien évidemment, les autorités ecclésiastiques essaient aussi de récupérer les églises, celles construites par le Père Wasyl incluses. C'est certes un coup très dur et vos prières les soutiendront dans ce combat nouveau pour eux. Jusqu'ici, ils ont dû défendre leur foi contre un ennemi terrible, le communisme athée, maintenant, ce sont les propres pasteurs qui les attaquent. Jusqu'ici, les prêtres résistent bien, les fidèles les secondent. Mais à chaque fois, ce sont des âmes qui sont déstabilisées ; certaines, dégoûtées, abandonnent tout... histoire connue.

Et du côté de Rome ?

Commençons par Fatima. L'an dernier la construction d'un nouvel édifice à usage pluri-religieux a été annoncé.

Même si dans les publications officielles du sanctuaire, l'on reste très silencieux sur la nature du projet, cependant, dans les actes, l'on n'en est pas resté là : le 5 mai, un groupe d'hindouistes a envahi le lieu de l'apparition de la Sainte Vierge, avec bien évidemment toutes les autorisations officielles. Sur ce lieu sacré, si cher aux catholiques, ils se sont livrés à leur idolâtrie :

« C'est un moment unique et sans précédent dans l'histoire du sanctuaire. Le prêtre hindou, ou Sha Tri, récite à l'autel la Shaniti Pa, la prière pour la paix. On peut voir les hindous enlever leurs souliers avant de s'approcher de la balustrade du sanctuaire, pendant que le prêtre prononce les prières à l'autel dans le sanctuaire. »

L'évêque et le recteur du sanctuaire furent affublés par la suite d'un châte de prière hindou... la belle affaire. Quelle provocation contre le christianisme !

Alors parlons d'accord !

Tant que les autorités romaines laissent faire de pareilles abominations, ou pire, les soutiennent, elles s'éloignent de tout accord avec la tradition. Jamais nous ne nous plierons à de tels affronts faits à notre Mère du Ciel, à la Mère de Dieu. L'on se demande parfois si non seulement la foi, mais même le bon sens n'aurait pas été perdu. Deus non irridetur. De Dieu, on ne se moque pas. De tels actes demandent réparation. Et nous pensons très sérieusement à vous inviter à un acte de solennelle protestation à Fatima l'an prochain.

Pour ce qui est de Rome plus directement, Rome insiste pour que nous acceptions la proposition d'une « juridiction personnelle ». Le problème n'est pas dans la formule juridique, qui nous semble acceptable dans son principe, quoique nous ne connaissions pas les éléments concrets et les implications d'une telle « formule juridique ». Le problème se situe encore et toujours au niveau de la doctrine, de l'esprit chrétien qui habite ou n'habite pas – et c'est là toute la question

– des textes ambigus et des réformes désastreuses pour le bien surnaturel des fidèles. Nous sentons certes de plus en plus de sympathie chez certains évêques, aussi à Rome. Il nous semble que nous avançons, que la Tradition fait des progrès dans le monde catholique. Mais cela n'est pas encore suffisant. Nous avons récemment demandé officiellement le retrait du décret d'excommunication comme un premier pas concret de la part de Rome. Cela changerait le climat et nous pourrions mieux voir comment les choses se développent. Une chose est sûre : nous ne voulons pas de la situation dans laquelle s'est mise la Fraternité Saint Pierre et la majorité des groupes Ecclesia Dei. Ils sont ligotés, il leur est tout juste permis de célébrer la messe tridentine. Ils se trouvent la plupart du temps dans des situations vraiment odieuses. Le cardinal Castrillón a parfaitement raison de réclamer pour les traditionalistes un statut qui ne soit pas celui d'un citoyen de seconde zone¹. Mais n'est-ce pas à Rome qu'il reviendrait d'abord de changer cet état de fait ?

Que d'intentions de prières, chers bienfaiteurs. Soyez assurés de notre profonde reconnaissance pour tous vos sacrifices, si précieux, si agréables à Dieu et qui nous aident puissamment dans notre apostolat. Que Dieu vous le rende, que le Sacré Cœur vous bénisse et que sa très Sainte Mère vous protège ainsi que vos familles

Le 18 juin 2004

en la fête du Sacré Cœur

† Bernard Fellay
Supérieur général

Page précédente			Page suivante
---------------------------------	---	---	-------------------------------